



Règlement du concours de dessin 2007

« Baba Marta »



Article 1 : Objet du concours

Pour faire connaître aux enfants de différents pays du monde la fête traditionnelle bulgare « Baba Marta » et la symbolique des ses martenitzi, pour leur transmettre les valeurs hautement humaines et universelles de cette tradition, pour créer des liens interculturels et fêter l'arrivée du printemps, l'association « Langue bulgare, langue d'Europe » et l'Espace culturel bulgare à Paris organisent un concours de dessin ouvert aux enfants de toutes nationalités âgés de 6 à 18 ans.

Article 2 : Thème du concours

Le thème du concours est : « **Baba Marta** ».

Article 3 : Modalités de participation

Chaque dessin devra être un travail original, présenté sur support papier.

Le format est libre : maximum 50 à 60 cm.

Toutes les techniques seront acceptées : aquarelle, feutre, crayon, collage, etc.

Chaque participant pourra présenter un seul dessin.

Article 4 : Envoi des dessins

La date limite d'envoi des dessins est **le 5 mars 2007** (cachet de la poste faisant foi).

Chaque dessin devra impérativement comporter au verso, écrit de façon lisible :

- les nom et prénom de l'enfant ;
- son adresse ;
- son âge ;
- le nom de l'école bulgare ou des cours de langue bulgare fréquentés par l'enfant, s'ils ont lieu ;
- une adresse e-mail (si possible).

Les candidats feront parvenir leurs dessins à l'adresse suivante :

« **LANGUE BULGARE, LANGUE D'EUROPE** »

CONCOURS DE DESSIN BABA MARTA 2007

277, rue des Pyrénées

75020 PARIS

FRANCE



Règlement du concours de dessin 2007

« Baba Marta »



Article 5 : La Responsabilité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de dommage ou perte des dessins.

Article 6 : Sélection et résultats du concours

Un jury officiel, composé de peintres, d'artistes et de représentants de l'équipe organisatrice, sélectionnera les lauréats. Le concours s'achèvera par **une exposition des dessins à l'Espace culturel bulgare à Paris du 20 au 25 mars 2007**. Les résultats seront annoncés officiellement le samedi 24 mars 2007 à 18 heures. Ils seront communiqués par courrier adressé aux gagnants, sur les sites web de l'association « Langue bulgare, langue d'Europe » : www.languebulgare.fr et de l'Espace culturel bulgare : www.ccbulgarie.com.

Article 7 : Les catégories et les prix

Trois catégories d'âge sont distinguées :

- **Première catégorie** : de 6 à 10 ans ;
- **Deuxième catégorie** : de 11 à 14 ans ;
- **Troisième catégorie** : de 15 à 18 ans.

Seront décernés des prix par catégorie ainsi que le prix du public (toutes catégories confondues). Les prix seront offerts par l'association « Langue bulgare, langue d'Europe » et par les partenaires du concours.

Article 8 : Divers

Aucun dessin ne sera retourné à son auteur. Les participants autorisent en cas de sélection en tant que lauréats, la représentation gratuite de leurs oeuvres dans le cadre de ce concours (médias, articles de presse, albums, etc.) et de la promotion des concours des années suivantes.